

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ. En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Le 20 octobre 2024

FACTURE N° 49

N° bon de commande

Etablissement VAYSSE Pascal

Boucherie Charcuterie Traditionnelle

SARL - Capital 100.000 €

8, boulevard de la Paix

46220 PRAYSSAC

Tél. 05 65 22 41 14

RCS Cahors B 334 502 473

Adresse de facturation

Cocottes et faitout.

123, Rue de la Grave

Adresse de livraison (si différente)

46160 Luzech.

Notre N° TVA FR 42334502473

Votre N° TVA

1	Faux filet de bœuf	8500.
2		
3		
4	Remise commerciale accordée	1500.
5		
6		
7		
8	Certifié conforme et véritable, le présent mémoire	
9	s'élève à la somme de :	
10	Soixante dix euros.	
11		
12		
13		
14		
15		
16	Paiée par chq n°	
17	51 07 654	
18		
19	Nous vous remercions pour votre confiance.	
20		

RÈGLEMENT :	TOTAL H.T.	Taux TVA	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :	6635	55%	365	7000.
ÉCHÉANCE :	TOTALISATION			

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.